



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2018**

Date de convocation du conseil municipal : le 16 février 2018

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, André BONSIGNORE, Marianne MICHEL, Jean-Luc BASSET, Mikael THOMAS, Antoine GIEU et Nadine VERNEY.

Absents ou excusés : Marie-Claude CHANTELAUZE

Pouvoir : Marie-Claude CHANTELAUZE à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Mikael THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune : www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil approuve le procès-verbal du 22 janvier 2018.
- Le Conseil approuve le Plan pluriannuel d'investissements 2018-2020 pour **33 966 820 €**, dit que les crédits seront inscrits aux budgets afférents en fonction du phasage des opérations et notamment pour 2018 selon les choix du débat d'orientation budgétaire suivants :

BUDGET VILLE		
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT TTC
CH 21	Immobilisations corporelles	2 410 000,00 €
2132	Bâtiments Hauts de la Drayre	100 000,00 €
2132	Gîte Flumet (mise aux normes Handicapés)	10 000,00 €
2188	Véhicules et aménagements divers	325 000,00 €
2128	Terrassements divers	50 000,00 €
2128	Maçonnerie	120 000,00 €
2132	Travaux appartements	100 000,00 €
2135	Aménagement zone remblai décharge	125 000,00 €
2152	Travaux voirie	550 000,00 €
21534	Eclairage public village	60 000,00 €
2135	Aménagement Passage Balcons	200 000,00 €
2135	Lasure Bâtiments communaux	100 000,00 €
21538	Barrières/Garde corps village	60 000,00 €
21538	Curage ruisseaux	250 000,00 €
21538	Réseaux eaux pluviales	130 000,00 €
2188	Défibrillateurs	8 000,00 €
2188	Travaux forestiers	27 700,00 €
2188	Divers : changement plexi escalators , création niveau ascenseur panoramique	194 300,00 €
CH 23	Immobilisations en cours	10 884 820,00 €
2313	Rénovation Gites de France	250 000,00 €
2313	Rénovation Gîte Côtebelle (études et travaux)	50 000,00 €
2313	Pôle enfance extension	10 000,00 €
2313	Acquisition Parkings et plateforme centre village	3 388 420,00 €
2313	Pôle Culturel amphithéâtre et Bibliothèque	850 000,00 €
	DOMAINE SKIABLE	
2315	Télécabine Montfrais	4 000 000,00 €
2315	Aménagements peinture TC Montfrais	250 000,00 €
	TSD Clos Giraud dont :	
2315	- Etudes	100 000,00 €

2315	- Acquisitions foncières	50 000,00 €
2315	- Travaux (butte)	500 000,00 €
2315	Treuil sauvetage TPH 1	86 400,00 €
2315	Retenue collinaire Montfrais	50 000,00 €
2315	Travaux divers Aménagement domaine skiable	450 000,00 €
VOIRIE ET AMENAGEMENTS DIVERS		
2315	Passerelle Verney	250 000,00 €
2315	Voirie Villette et parkings	500 000,00 €
2315	Aménagements été Collet	100 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT BUDGET VILLE		13 294 820,00 €

BUDGET POLE SPORTS LOISIRS		
CH 21	POLE SPORTS LOISIRS	
2188	Jeux pataugeoire, Vélos aquabike	28 000,00 €
2135	Divers travaux	414 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT BUDGET PSL		442 000,00 €

BUDGET EAU		
CH 21	BUDGET EAU	
2158	Budget Eau : pièces rechange	50 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT BUDGET EAU		50 000,00 €
BUDGET GLOBAL 2018		13 786 820,00 €

- Le Conseil approuve les propositions du Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme municipal du 17 février 2018.
- Le Conseil approuve le compte administratif 2017 de l'Office Municipal de Tourisme et déclare que le compte de gestion, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Le Conseil décide de l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017, constatant un excédent de fonctionnement de 20 318.19 €. Le Conseil décide d'adopter une durée d'amortissement de 2 ans pour le matériel informatique (sur le compte 2183).
- Le Conseil décide de la création d'un poste de Directeur au sein de la Régie municipale de l'Office de tourisme en tant qu'agent contractuel de droit public à compter du 1^{er} juin 2018 pour une durée de 3 ans et précise que ce contrat pourra être renouvelé en CDI à l'issue des 6 années de services publics effectuées dans des fonctions de même nature auprès du même employeur.
- Le Conseil décide de lancer un appel à candidature pour la gestion du café-bar-brasserie sis Pôle Sports Loisirs sous la forme d'une convention d'occupation du domaine public et approuve le cahier des charges afférent.
- Le Conseil demande à l'Office National des Forêts de procéder en 2018 au martelage de coupes de bois suivantes : Coupes réglées : parcelle T parti (volume estimé à 430 m3) – Mode de commercialisation : bois façonné selon contrat ; Coupes non réglées : parcelle S partie (volume estimé à 200 m3) – Mode de commercialisation : bois sur pied et précise leur destination ainsi que leur mode de commercialisation et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.
- Le Conseil approuve le tarif de 10.00 € pour le spectacle « Let's Swing » et son intégration au sein de la régie Animations.
- Le Conseil autorise M. le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions suivantes : Course d'Orientation, Mondial de Hockey sur Glace Féminin Division 1 Groupe A, CPAI Oisans et DETR Tempête Eleanor.
- Le Conseil décide de proroger les marchés d'assurance de la Commune pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 décembre 2018 pour les lots n°1 - Assurance des dommages aux biens et des risques annexes, n°2 - Assurance des responsabilités et des risques annexes et n°3 - Assurance des véhicules et des risques annexes ; et décide d'attribuer le contrat d'assurance de la protection juridique à la société GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 décembre 2018 pour un montant de 450 € TTC.

- Le Conseil approuve les nouveaux tarifs été et intersaison 2018 et leur intégration au sein de la régie Les Hauts de la Drayre :

Tarifs Résidence "Les Hauts de la Drayre"
Été 2018

Semaine - Prix par appartement

	N-1	Du 23/06 au 07/07/2018	N-1	Du 08/07 au 11/08/2018	N-1	Du 12/08 au 25/08/2018
Studio 4 personnes	190,00 €	190,00 €	380,00 €	380,00 €	190,00 €	190,00 €
2 pièces 6 personnes	240,00 €	240,00 €	470,00 €	470,00 €	240,00 €	240,00 €
T2 promo	199,00 €	199,00 €	399,00 €	399,00 €	199,00 €	199,00 €
3 pièces 7 personnes	330,00 €	330,00 €	590,00 €	590,00 €	330,00 €	330,00 €

Court séjour weekend (2 nuits min.) - Prix par nuit

	N-1	Du 23/06 au 07/07/2018	N-1	Du 08/07 au 11/08/2018	N-1	Du 12/08 au 25/08/2018
Studio 4 personnes	60,00 €	60,00 €	80,00 €	80,00 €	60,00 €	60,00 €
2 pièces 6 personnes	90,00 €	90,00 €	120,00 €	120,00 €	90,00 €	90,00 €
3 pièces 7 personnes	105,00 €	105,00 €	140,00 €	140,00 €	105,00 €	105,00 €

Court séjour semaine - Prix par nuit

	N-1	Du 23/06 au 07/07/2018	N-1	Du 08/07 au 11/08/2018	N-1	Du 12/08 au 25/08/2018
Studio 4 personnes	40,00 €	40,00 €	50,00 €	50,00 €	40,00 €	40,00 €
2 pièces 6 personnes	60,00 €	60,00 €	75,00 €	75,00 €	60,00 €	60,00 €
3 pièces 7 personnes	70,00 €	70,00 €	85,00 €	85,00 €	70,00 €	70,00 €

Tarifs spéciaux participants divers événements

	N-1	ÉTÉ 2018
Studio	320,00 €	320,00 €
T2	380,00 €	380,00 €
T3	510,00 €	510,00 €

Tarifs spéciaux participants "Pétarades"

	N-1	(2 nuits)	N-1	(3 nuits)
Studio	140,00 €	140,00 €	190,00 €	190,00 €
T2	210,00 €	210,00 €	285,00 €	285,00 €

TARIFS PRINTEMPS ET AUTOMNE 2018

SEMAINE - PRIX PAR APPARTEMENT

Studio	190 €
2P6	240 €
3P7	330 €

Court séjour WE ou semaine - prix par nuit

studio	40 €
2P6	60 €
3P7	70 €



Le Maire,
Yves GENEVOIS